

« 25 JEAN JAURES »
Société civile immobilière
Au capital de de 178.670,25 €
Siège social : 65 Boulevard Montfleury – 06400 CANNES
RCS CANNES 419 519 053
La « Société »

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES

DU 27 JANVIER 2026

LES SOUSSIGNES

• Monsieur Antoine SANGLIER Titulaire de CINQUANTE parts sociales, ci	50
• Madame Frédérique SANGLIER Titulaire de CINQUANTE parts sociales, ci	50
—————	
TOTAL des parts sociales représentées, CENT parts sociales, ci	100

Seuls associés de la Société prennent, conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts, les décisions suivantes sous la forme d'un acte sous seing privé portant sur

POINT SUR LESQUEL STATUER

- Suppression d'articles des statuts devenus sans objets
- Transfert du siège social ; modification corrélative des statuts
- Pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION


La collectivité des associés décide de supprimer la page initiale des statuts mentionnant les comparutions des associés ainsi que les articles 28 à 29 qui sont devenus sans objet ensuite de l'immatriculation de la société.

DEUXIEME DECISION

La collectivité décide de transférer le siège social de 65 Boulevard Montfleury – 06400 CANNES au 53 rue d'Antibes - 06400 CANNES.

En conséquence, l'article 5 est modifié comme suit :



«
ARTICLE 5 SIEGE SOCIAL
Le siège social est fixé au 53 rue d'Antibes - 06400 CANNES
»

Paraphe Paraphe
ams 

TROISIEME DECISION

La collectivité des associés donne tout pouvoir au porteur d'une copie des présentes en vue d'effectuer les formalités qu'il y a lieu.

SIGNATURES ELECTRONIQUE DES PARTIES par procédé DocuSign

<p>M^r Antoine SANGLIER, associé 27 janvier 2026 14:22 CET</p> <p>Signé par :  66152516381A4CF...</p>	<p>M^{me} Frédérique SANGLIER, associée 27 janvier 2026 06:17 PST</p> <p>Signé par :  B7A5F4C505BB467...</p>
---	--